

Accès aux déchèteries des usagers professionnels



Tarification de l'accès aux déchèteries
du Syndicat du Bois de l'Aumône
applicable en 2022

	Usagers professionnels du territoire SBA	Usagers professionnels hors territoire SBA
Forfait d'accès, par passage (sauf si dépôt uniquement de ferraille, cartons, papier, plastique dur,	19,40 euros HT	28,60 euros HT
Non recyclables, encombrants, polystyrène sale, carton souillé...	38,30 euros HT / m ³	
Déchets verts et bois	8,60 euros HT / m ³	
Gravats	32,00 euros HT / m ³	
Plâtre (uniquement à Riom, Lezoux et Veyre-Monton)	21,50 euros HT / m ³	
Ferraille, carton propre, papiers	Gratuit	
Plastique dur (uniquement à Riom, Lezoux et Veyre-Monton)	Gratuit	
Polystyrène propre (uniquement à Riom et Veyre-Monton)	Gratuit	

Rappel : la gestion des accès aux déchèteries du SBA est informatisée.

Chaque professionnel (et particulier) doit présenter sa carte d'accès au gardien. A chaque passage, celui-ci, via une console portable, enregistre le nom du déposant, la nature des flux, le volume des déchets. Toutes ces informations sont recensées dans l'objectif de mieux gérer le service, le transfert des déchets et établir la facturation pour les professionnels.

Attention : aucun accès n'est autorisé sans la présentation de votre carte au gardien.
Si vous ne disposez pas de carte, contactez le SBA : 04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr

La durée de validité d'une carte est permanente. Son renouvellement n'intervient qu'en cas de perte (facturation à 12 euros TTC).



CONDITIONS D'ACCES :
Se reporter au Règlement intérieur des déchèteries
du Syndicat du Bois de l'Aumône.